

4

INFO MUNICIPALE
Début des travaux
pour la fibre optique

8

INFO MUNICIPALE
Réduction du bruit
au restaurant scolaire

14

SOCIAL & SANTÉ
Ateliers Nutrition au Pallet

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE / JANVIER 2022



La Gazette du Pallet

*Belle et heureuse année
2022!*



Edito

Chères Palletaises, chers Palletais, chers amis,

Après une année 2020 chargée d'incertitudes quant au devenir de notre commune et de craintes pour nos proches au regard de la pandémie qui progressait, 2021 s'annonçait sous de meilleurs auspices. Nous pouvions imaginer une année pleine d'espoir. Certes, notre commune a retrouvé cet allant et ce dynamisme d'antan mais aujourd'hui et malgré les avancées scientifiques, le virus et ses variants circulent toujours. Les conséquences sont multiples sur notre quotidien à commencer par la cérémonie des vœux 2022 qui ne pourra avoir lieu. En effet, au vu du contexte sanitaire actuel et en concertation avec les maires de la CCSL (Communauté de Communes Sèvre & Loire), nous avons pris la décision, à regret, d'annuler les vœux à la population prévus initialement le samedi 8 janvier.

Je tiens à m'adresser à vous, entrepreneurs, artisans, commerçants, responsables d'association, viticulteurs, habitants de notre belle commune, vous toutes et tous que je n'aurais pas nommés, vous qui œuvrez pour le bien de la commune. Je tiens à vous dire combien il est important de vous savoir à nos côtés pour qu'avance le Pallet.

Nous sommes animés par la volonté de partager, d'imaginer et de construire avec vous, ce que sera notre commune dans quelques années. Être aux côtés des associations, assurer la sécurité de tous et accompagner les aînés et les jeunes, seront et restent nos priorités.

Enfin, gardons l'espoir de retrouver, d'ici à cet été, une vie presque normale avec des moments de partage et de convivialité.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite pour 2022 une année de sérénité, de bonheur, de réussite dans vos projets, personnels, professionnels, associatifs, sportifs.

*et surtout
prenez soin de vous -
Joël Baraud*

Ça s'est passé au Pallet...



...et bientôt

DATE	ÉVÉNEMENT	LIEU
14/01	Date limite de dépôt des articles pour la gazette de FÉVRIER 2022	
22/01	Portes ouvertes de l'école Saint-Joseph	21 rue du Plessis Guéry
24/01	Ouverture des réservations pour le TAP	-
24/01	Date limite inscriptions aux ateliers Nutrition au Pallet	-
25/01	Conseil municipal	Salle polyvalente de loisirs

Et tous
les samedis retrouvez
le marché du Pallet
derrière l'église.

8h30-13h00



www.lepallet.fr

« La Gazette du Pallet » Mensuel édité par la mairie de Le Pallet - Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - BP 1 - 44330 LE PALLET Tél : 02 40 80 40 24 - Fax : 02 40 80 42 48 - contact@mairie-lepallet.fr
 Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet - Direction de la rédaction : Christian PELLOUET
 Rédacteur en chef : Raymond GEFROY - Service communication : Gladys CHAUMONT - Création et maquette : Agence ARKETYPE - Impression : Editée à 1 530 exp. le 12/2021 par l'imprimerie Souchu - Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021

Conseillers : en exercice : 23 / présents : 19 / votants : 23

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité.

Extrait du compte-rendu du conseil municipal :

Installation d'un nouveau conseiller municipal

M. le Maire informe les membres de l'assemblée de la démission de Madame Marine Kotze reçue le 26 octobre 2021. Pour la remplacer, il déclare donc installé dans sa fonction de conseiller municipal, M. Joël Joveniaux, au titre de la liste « Le Pallet Dynamique et Serein ».

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 octobre 2021

Le conseil municipal a approuvé (18 voix pour et 5 voix contre) le procès-verbal du conseil municipal du 19 octobre 2021. Les observations formulées lors de la séance par les élus de la minorité seront inscrites dans le procès-verbal du conseil municipal (procès-verbal à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil municipal).

Modifications au sein des comités consultatifs

Le conseil municipal décide (18 voix pour et 5 voix contre) :

- de supprimer le sous-comité en charge du périscolaire, du multi-accueil et du restaurant scolaire, ces dossiers seront étudiés par le comité Enfance/Jeunesse et

- de modifier :

- au sein du comité consultatif des villages et quartiers, Joël Joveniaux remplace Gilbert Houssais en tant que membre élu,
- au sein du comité consultatif communication et relations extérieures, Joël Joveniaux remplace Valérie Barraud en tant que membre élu,
- au sein du conseil des enfants, Joël Joveniaux remplace Audrey Couillaud en tant que membre élu référent.

Anticipation des crédits d'investissement 2022

Le conseil municipal approuve la convention d'autorisation de travaux, de droits d'usage et de droit de passage pour l'installation d'équipements de communications électroniques avec FIBRE44 à savoir l'installation d'un « shelter » de 15 m² et une chambre sur la place de l'église moyennant une redevance d'occupation du domaine public de 207 € par an.

Indemnités des élus

Le conseil municipal fixe (18 voix pour et 5 voix contre) les nouvelles indemnités individuelles à compter du 15 décembre 2021 sans qu'elles ne dépassent l'enveloppe globale comprenant les indemnités maximales du Maire et des 6 adjoints comme suit :

Fonction	Prénom et nom (Pour information)	% de l'indemnité brute terminale de la fonction publique (1027 en 2021)	Montants mensuels bruts votés
Le Maire	Joël BARAUD	34,38%	1 337,22 €
1 ^{er} Adjoint	Xavier RINEAU	23,76%	924,12 €
2 ^e Adjoint	Valérie BRICARD	18,81%	731,60 €
3 ^e Adjoint	Gilbert HOUSSAIS	18,81%	731,60 €
4 ^e Adjoint	Nelly NAUD	18,81%	731,60 €
5 ^e Adjoint	Christian PELLOUET	18,81%	731,60 €
6 ^e Adjoint	Fadoua GERVAIS	18,81%	731,60 €
Conseiller municipal délégué 1	Jean-Luc GASCOIN	6,00%	233,36 €
Conseiller municipal délégué 2	Raymond GEFFROY	6,00%	233,36 €
Conseiller municipal délégué 3	Joël JOVENIAUX	6,00%	233,36 €
TOTAL			6 619,42 €

Budget 2021 : décision modificative n°4

Le conseil municipal approuve (21 voix pour et 2 abstentions) la décision modificative n°4 au budget général 2021 ayant pour objet de procéder aux dernières régularisations avant la clôture de l'exercice 2021.

Il s'agit :

- de permettre la comptabilisation d'amortissements complémentaires sur des biens qui n'avaient pas été pris en compte lors de l'élaboration du budget (opérations d'ordre),
- d'ajouter des crédits au chapitre 012 (charges de personnel) en raison notamment de recrutements supplémentaires de contractuels pour remplacer un nombre accru d'agents en congés maladie.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépense	Chapitre 022 - Dépenses imprévues	- 16 400,00 €
Dépense	Chapitre 012 - (Charges de personnel)	+ 14 300,00 €
	Compte 6218	+ 5 000,00 €
	Compte 64131	+ 9 300,00 €
Dépense	Chapitre 042 - compte 6811 (Amortissement des immobilisations)	+ 2 100,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Recette	Chapitre 040 - compte 28188 (Amortissement des immobilisations)	+ 2 100,00 €
Dépense	Chapitre 020 - Dépenses imprévues	+ 2 100,00 €

Tarifs 2022

Approbation des tarifs communaux 2022 présentés ci-dessous :

CIMETIERE		
TARIFS CONCESSIONS (EMPLACEMENT DE TERRAIN)	15 ANS	30 ANS
Concession pour caveau ou cave-urne (individuel)	161 €	306 €
Concession au columbarium (case)	297 €	593 €
TARIFS PARTICIPATION À L'INSTALLATION/RÉHABILITATION D'UN CAVEAU OU UNE CAVE-URNE		
Participation installation d'un caveau neuf	1 187 €	
Participation réhabilitation caveau d'occasion	52 €	
Participation installation d'une cave-urne	226 €	
Plaque pour stèle au jardin du souvenir	33 €	
VACATION FUNÉRAIRE		
Vacation funéraire (tarif réglementé, doit être compris entre 20 et 25 €)	25 €	

DROIT DE STATIONNEMENT		
Stationnement régulier (tarif/trimestre)	33,00 €	
Droit de place sur marché municipal pour Abonnés (Tarif au mètre linéaire / jour payable par trimestre)	1,00 €	
Stationnement occasionnel sur et hors marché municipal (Tarif au mètre linéaire / jour)	1,50 €	
Emplacement taxi parking de la gare (tarif annuel)	31,00 €	
ANIMAUX EN DIVAGATION		
Frais de capture (forfait)	70,00 €	
MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL (Tarif Horaire)		
Agent communal	37,34 €	
CENTRE HELOÏSE		
Tarif à la demi-journée pour les particuliers et les associations :	ETE	HIVER
Commune	64 €	90 €
Hors commune	96 €	135 €
Caution salle	225 €	

Le conseil municipal décide de la gratuité exceptionnelle des emplacements pour les abonnés et les passagers au marché municipal entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2022.

Convention de partenariat avec la chambre d'agriculture pour la mise en œuvre d'actions au sein des zones de projets agricoles

Le conseil municipal approuve (19 voix pour et 4 abstentions) la convention de partenariat avec la chambre d'agriculture pour la mise en œuvre d'actions au sein des zones de projets agricoles dans le but de revitaliser les terrains en déprise sur ces zones du territoire communal. Le coût de ce partenariat s'élève à 11 288,80 € HT. La chambre d'agriculture en prendra à sa charge 20 % et la commune le reste (80 %) soit 9 031,04 € HT.

Fixation du montant de l'amende pour l'enlèvement des déjections canines

Le conseil municipal instaure une amende d'un montant de 38 € pour sanctionner les propriétaires de chiens ou leurs gardiens ne ramassant pas les déjections. Il est rappelé que la commune a mis en place des canisacs sur 3 sites de la commune (aire de jeux rue Prosper Mérimée, chemin des Gohaux après le pont ferroviaire, chemin rural près du corps de garde qui rejoint le musée).

Convention d'adhésion a un groupement de commandes pour la mise en place d'un Espace Numérique de Travail (ENT) E-Primo

Le conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commandes pour la mise en place d'un ENT dans les écoles primaires de l'académie de Nantes.

La commune du Pallet adhère depuis cette année au projet e-primo pour l'école Astrolabe et est subventionnée à hauteur de 50 % au titre de l' « Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires » pour l'adhésion sur les deux premières années.



Conventions d'autorisation, de travaux, de droit de passage pour l'installation d'équipements de communications électroniques (armoires de rue)

Le conseil municipal approuve la convention d'autorisation de travaux, de droits d'usage et de droit de passage pour l'installation d'équipements de communications électroniques avec FIBRE44 à savoir l'installation de 2 armoires de rue SRO l'une située 1 route du Bois Joly et l'autre au niveau du rond-point des quatre routes moyennant une redevance d'occupation du domaine public d'un montant de 11 € par an et par armoire.

Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

DDM2021-10 : Création d'un site internet

Signature d'un contrat pour la création et la maintenance du nouveau site internet de la commune avec l'entreprise Software Domain pour un montant de 7 000 € HT pour la conception et le développement du site et 636 € HT par an pour l'hébergement et la maintenance du site.

DDM2021-11 : Signature du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension du centre technique municipal

Signature du marché de maîtrise d'œuvre passé dans le cadre d'une procédure adaptée, pour la réhabilitation et l'extension du centre technique municipal avec l'atelier d'architecture Lefloch à La Haye-Fouassière pour un montant de 24 000 € HT.

DDM2021-12 : Contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services - Segilog

Signature d'un contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services avec l'entreprise Segilog / Berger Levraut pour un montant de 4 920 € HT par an. Ce contrat est signé pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} octobre 2021.

DDM2021-13 : Convention SPA - Fourrière

Renouvellement de la convention avec l'association SPA pour le fonctionnement et la gestion de la fourrière pour animaux pour un montant forfaitaire de 450 € par an. La convention est signée pour 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2022.

DDM2021-14 : Contrat de service - Arpège Diffusion

Signature d'un contrat de service « Arpège Diffusion » (module du logiciel service enfance) avec l'entreprise Arpège pour un montant de 1 126,90 € HT par an pour une durée de 1,5 ans à compter du 1^{er} janvier 2022.

DDM2021-15 : Plan de financement- travaux CTM

Un dossier a été déposé auprès de la préfecture au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2022) pour le projet de réhabilitation et d'extension du centre technique municipal. Le plan de financement est arrêté de la manière suivante :

DEPENSES H.T.		RECETTES H.T.	
Etudes	29 000 €	Etat (DETR 2022)	175 000 €
Travaux	406 000 €	Commune (Autofinancement)	260 000 €
TOTAL	435 000 €	TOTAL	435 000 €

DDM2021-16 : Fourniture et pose de claustras acoustiques au restaurant scolaire

Signature d'un devis avec la société Enjoyourspace pour la fourniture et la pose de claustras acoustiques au restaurant scolaire pour un montant de 11 324,60 € HT.

Modification du tableau des effectifs

Le conseil municipal décide (18 voix pour et 5 abstentions) la création d'un emploi permanent d'adjoint technique appartenant à la catégorie C à temps non complet (20/35^{ème}) pour l'entretien du bâtiment de l'accueil périscolaire et la surveillance des enfants au restaurant scolaire lors de la pause méridienne à compter du 1^{er} janvier 2022.

Modification des délibérations sur le CIA

Le conseil municipal rectifie l'erreur sur les délibérations D20200702-23 du 2 juillet

2020 et D20210907-10 du 7 septembre 2021 concernant les montants du CIA (complément indemnitaire annuel) pour chaque groupe d'agents concerné afin qu'ils respectent les modalités d'attribution du CIA validées dans la délibération-cadre du 6 novembre 2017 instaurant le CIA. Il faut y lire « Montant plafond dans la collectivité » et non « Montant plancher dans la collectivité ».

Convention de servitudes - mise en souterrain d'une ligne haute tension aérienne

Le conseil municipal approuve la convention

de servitudes avec Enedis pour la pose d'un poteau (support 180 x 180 cm) permettant la mise en souterrain d'une ligne Haute Tension aérienne prévue sur une parcelle communale (cadastrée BH 0709) au lieu-dit le Pé De Vignard afin de compléter l'alimentation du lotissement des Terrasses de Sèvre.

Modification des statuts de la CCSL : étude, construction, gestion et exploitation d'un crématorium

Le conseil municipal approuve la modification des statuts de la CCSL en ajoutant à ses compétences : l'étude, la construction, gestion et exploitation d'un crématorium.

Convention d'accompagnement « Conseil en énergie partagée » avec le Sydela

Le conseil municipal décide d'adhérer (18 voix pour, 5 voix contre) au dispositif « Conseil en énergie partagée » du Sydela pour une durée de 3 ans. Le coût de cette adhésion sera de maximum 0,80 € par habitant et par an (soit environ 2 640 € pour le Pallet).

Convention-cadre multipartite pour l'organisation du projet « Echomobile » parcours Street art dans les communes de Sèvre et Loire

Le conseil municipal approuve (18 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions) la convention-cadre multipartite définissant les modalités de partenariat pour l'organisation du projet « Echomobile, parcours Street art dans les communes de Sèvre et Loire ». Pour la commune du Pallet, le projet réalisé par un artiste avec les Tween nécessite une participation financière forfaitaire correspondant à 1 615 €. L'œuvre sera réalisée sur le mur arrière du bâtiment de la buvette du foot (rue des sports, près du city park).

Informations et questions diverses

- Modification des jours de marché :
jeudi 23 décembre au lieu du samedi 25 décembre 2021,
jeudi 30 décembre au lieu du samedi 1^{er} janvier 2022.

- Annulation des vœux 2022 de la municipalité en raison de la crise sanitaire :
Idem à l'ensemble des communes du territoire de la CCSL.

• Questions du groupe « Le Pallet avec vous » :

1. Bilan de l'année : de nombreuses questions diverses sont restées sans réponse. Quelles sont les réponses que vous y apportez ?
2. Nous sommes sollicités par les palletais afin d'obtenir un espace de convivialité pour les anciens. Que comptez-vous faire ?
3. Nous vous avons sollicité pour présenter un projet alternatif. Vous nous avez refusé un espace à l'ordre du jour. Pensez-vous que ce refus est représentatif de la démocratie participative qui vous a permis d'être élus ?

• Questions du groupe « Le Pallet dynamique et serein » :

En janvier 2021, M. Caboche a récupéré un blason pour la mairie du Pallet. Serait-il possible de savoir où se trouve ce blason ? les services techniques n'en retrouvent pas trace.

Le procès-verbal du Conseil Municipal dans son intégralité est consultable à l'accueil de la mairie et sur le site : www.lepallet.fr rubrique mairie/commune

Prochain conseil municipal
MARDI 25 JANVIER 2022
19H30 Salle Polyvalente de Loisirs

Tarifs salle polyvalente de loisirs 2023

Les tarifs de location de la salle polyvalente de loisirs pour l'année 2023 ont été fixés comme ci-dessous :

TARIFS PARTICULIERS 2023		
PALLETAIS	TARIFS ETÉ*	TARIFS HIVER
Petite salle	136 €	150 €
Grande salle	362 €	398 €
Petite + grande salles	449 €	493 €
Cuisine	127 €	140 €
HORS COMMUNE	TARIFS ETÉ*	TARIFS HIVER
Petite salle	204 €	225 €
Grande salle	543 €	597 €
Petite + grande salles	673 €	740 €
Cuisine	191 €	210 €
TARIFS ASSOCIATIONS/ENTREPRISES 2023**		
	TARIFS ETÉ*	TARIFS HIVER
Petite Salle	72 €	80 €
Grande Salle	106 €	117 €
Petite et Grande Salle	161 €	177 €
Cuisine	63 €	69 €
Accueil uniquement	63 €	69 €

* Tarif hiver appliqué du 1er janvier au 14 avril et du 16 octobre au 31 décembre

** Tarif associations : concerne les deux premières utilisations, à partir de la 3^{ème}, utilisation du tarif Palletais

Nouvelle entreprise CAP-LM s'installe au Pallet

CAP-LM accompagne les entreprises et les collectivités dans leurs besoins d'extension d'espace : espaces de stockage, surfaces de vente, accueil du public et autres activités, grâce à des solutions de bâtiments modulaires et démontables. « Nous sommes heureux d'officialiser le lancement de CAP-LM ! ». L'entreprise assure une rapidité de réponse et une réactivité d'intervention dans tout le grand-ouest. Les équipes interviennent également partout en France. « Nous constatons que les entreprises ont besoin de solutions qui évoluent avec leur développement et leurs actualités. La modularité et la rapidité d'instal-

lation d'un bâtiment modulaire démontable sont des réponses concrètes aux évolutions structurelles des entreprises », souligne Marc-Antoine Robert, dirigeant de CAP-LM.

+ d'infos :

Tél : 06 67 37 63 37

Mail : contact@cap-lm.fr

Site : www.cap-lm.fr



Nouvelle activité Sophrologie au Pallet

Sandrine Marot vous propose des séances de sophrologie, de sophroanalyse (thérapie brève) et des soins énergétiques. Spécialiste diplômée et riche de plus de 10 ans d'expérience, elle intervient pour vous aider à gérer stress et addictions, dépression, problèmes d'insomnie, vous accompagner lors de la perte d'un proche, pour débloquer des situations, vous apporter bien être et vous ramener vers vous-même.

+ d'infos :

Sandrine Marot

Chemin du Moulin, Le Pallet

Tél : 06 61 12 01 70

Site : www.ombellsphere.com



Chères Palletaises, chers Palletais, chers amis,

Après une année 2020 particulièrement éprouvante à bien des égards, marquée par une crise sanitaire à l'échelle mondiale, 2021 restera cependant une année d'espoir. Au mois de février dernier vous vous êtes déplacés dans des conditions compliquées afin de manifester votre volonté de changement dans la gestion de la commune. Cet espoir s'est traduit par la prise de fonction, il y a quelques mois, d'une nouvelle équipe municipale.

Vos élus, plongés dans l'urgence dès les premières heures de la mandature, ont relevé les défis qui les attendent dans les années à venir, et savent pouvoir s'appuyer sur l'ensemble du personnel municipal. L'investissement de nos agents, indispensable au fonctionnement de notre commune, n'est en effet plus à démontrer.

Cette implication au quotidien de notre tissu associatif sportif et culturel, trouve d'ailleurs un écho tout particulier dans la période tourmentée que nous traversons. Une pensée particulière à celles et ceux qui œuvrent au quotidien dans les services de santé ou dans les centres de secours, qu'il me soit permis ici de les en remercier chaleureusement. Plus que jamais, cette crise planétaire nous enseigne collectivement que les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent être le fil rouge de notre action au quotidien pour œuvrer, ensemble, à l'essor du Pallet et au bien-être de ses habitants. Ce contexte nous oblige à redoubler d'efficacité et nous avons une vision claire de la trajectoire à suivre pour sortir sereinement de l'époque tourmentée que nous vivons.

Certains de nos projets sont en passe de devenir réalité comme l'ilot de la place de la mairie, l'aménagement de la circulation ainsi que l'accès à la mairie. La seconde étape du renouveau de notre cœur de bourg s'inscrit entre la salle polyvalente de loisirs et la rue des Templiers. Des études ont été ou vont être lancées pour nous accompagner dans cette démarche de changement. Nous allons aussi travailler sur la réorganisation de l'ensemble « périscolaire / école Astrolabe ». La périscolaire va s'agrandir provisoirement afin de recevoir sur un seul site l'ensemble des enfants inscrits. Enfin, notre centre technique va faire peau neuve avec une extension permettant de recevoir différentes associations.

Nous avons renoué un dialogue constructif avec la communauté de communes Sèvre et Loire, les communes voisines et le département. Vos élus adjoints, conseillers délégués et conseillers municipaux s'investissent activement dans les diverses commissions, instances et autres organismes (syndicat de pays, CCSL, etc.), en cela je les en remercie très sincèrement.

Dans une commune d'environ 3 500 habitants, tout n'est pas possible ou pas tout de suite. Les ressources sont contraintes et nous pouvons nous réjouir de compter l'une des plus faibles fiscalités des communes de la CCSL. Certes, en raison des conditions actuelles, les projets avancent plus doucement mais ils trouveront une réalisation dans les années à venir.

L'occasion pour moi, de terminer, par quelques mots d'espoir à l'aube de cette nouvelle année. Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonnance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité, qui nous manquent tant !

Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés, je vous souhaite une joyeuse année 2022 !

Joël BARAUD

Vie associative

Réorganisation des locaux de certaines associations

Depuis la fin d'année, l'association de modélisme naval « La Galissonnière » a déménagé du Moulin vers la rue des Templiers, ce qui va lui donner plus d'amplitude d'utilisation des locaux et permettre d'ouvrir des ateliers durant les vacances scolaires (ce qui n'était pas possible avant). L'association « La Ludo », prend possession de la salle du Moulin du Pé de Vignard, ce qui lui permet par la même occasion de se rapprocher des Tween et de pouvoir accueillir plus de joueurs. Une opération gagnant-gagnant pour les deux associations.

Fibre optique

Début des travaux sur la commune

La commune va bénéficier prochainement de travaux d'aménagement numérique. D'ici 2024, la totalité des habitant.es et entreprises pourra profiter de la fibre optique. A partir de janvier 2022 : les travaux débiteront avec des déposes et poses de nouveaux poteaux permettant l'installation des lignes dédiées à la fibre. Un Shelter sera installé place de l'Eglise. Le déploiement de câbles sera progressif, tout au long de l'année. Fin 2022 : raccordement possible pour plus de 600 locaux. 2023 : plus de 500 nouveaux locaux seront éligibles. 2024 : raccordement des locaux restants. 100% de la commune sera alors éligible au très haut débit. Le déploiement étant progressif, rendez-vous sur le site internet numerique.loire-atlantique.fr pour connaître l'état d'avancement local par local.

À noter : ces travaux d'aménagement de la fibre optique nécessitent des interventions sur la voirie qui peuvent entraîner quelques fermetures temporaires de routes.

Des questions sur le déploiement ? Contactez le 0 800 80 16 44.

Naissance

30/11/2021	Albin GÉRARD	13 place de l'Eglise
------------	--------------	----------------------

Mariage

30/11/2021	Alexis CHAMBARAUD & Marion MAUDET	30 rue Pierre Abélard
------------	-----------------------------------	-----------------------

Décès

07/12/2021	André CHENARD	8 la Boisselière
09/12/2021	Paul GAUTRON	10 la Noé

Déclarations de travaux

15/11	Terrasses de Sèvre	Maison d'habitation
16/11	7 le Perray	Modification de façade
16/11	Terrasses de Sèvre	8 maisons individuelles + 8 logements intermédiaires
17/11	12 rue Saint-Vincent	Pose et changement d'ouvertures
17/11	103 la Maisonneuve	Abri de jardin
19/11	22 le Bois Lambert	Abri de piscine + véranda
19/11	Impasse des Fosses Blondin	Réhabilitation d'un bâtiment en logements d'habitation
20/11	La Burellerie	Réhabilitation de la bâtisse existante + extension
23/11	4 rue de la Margerie	Maison d'habitation
24/11	1 chemin des Vignes Madame	Rénovation de la clôture + pose d'un portail
26/11	3 rue du Chaintreau	Maison d'habitation
29/11	19 bis rue Pierre Abélard	Création et modification d'ouvertures
02/12	96 Chantepie	Piscine
03/12	8 rue de la Margerie	Maison d'habitation
03/12	4 impasse de la Ramée	Maison d'habitation
03/12	4 impasse de la Cantrie	Maison d'habitation
03/12	7 rue du Pré Haoui	Carport
06/12	11 le Pré Naud	Serre de jardin
07/12	27 rue Saint-Michel	Garage indépendant
09/12	2 bis rue Saint-Etienne	Installation d'une clôture
10/12	7 rue de la Margerie	Maison d'habitation
10/12	111 la Jeannière	Annexe à l'habitation
13/12	1 impasse de la Garenne Lemot	Maison d'habitation
14/12	2 impasse du Loiry	Maison d'habitation
14/12	85 bis la Mare Merlet	Maison d'habitation
14/12	1 rue de la Loire	Maison d'habitation
15/12	95 Brétigné	Carport

Services techniques

Arrivée d'un nouvel agent

La mairie accueille un nouvel agent technique en remplacement de Florian Luneau.

Hugo Garcia a pris ses fonctions le 15 décembre dernier et vient renforcer l'équipe des services techniques, au sein des espaces verts et en appui des collègues sur les autres thématiques comme la voirie et la maintenance des bâtiments. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe !

Restaurant scolaire

Réduction du bruit ambiant

Suite à une étude acoustique menée le 17 juin dernier, au restaurant scolaire, deux mesures ont été validées : La première : la réduction du nombre de convives présents dans les locaux au même moment; la deuxième : la fourniture de tableau et claustras phoniques pour capter le son et créer des espaces plus intimes de repas. La société choisie a envoyé un choix de visuels important et varié. Une sélection a été réalisée et jeudi 25 novembre dernier, Fabien, stagiaire animateur a procédé au vote des enfants et des accompagnateurs sur la sélection de trois thèmes: Champs fleuris, Aventure aquatique, L'arbre au fil des saisons.

Après décompte des votes, le thème retenu est Aventure aquatique. Les panneaux seront posés courant du mois de janvier.





Démocratie locale

Rencontre

« Villages et quartiers »

Le comité consultatif « Villages & Quartiers » travaille depuis plusieurs mois, à l'organisation de rencontres avec les Palletais. Pour ce faire, un découpage

géographique de la commune a été réalisé. La 1^{ère} rencontre s'est déroulée le samedi 4 décembre aux Chais de la Cour avec les Palletais de la Cognardière, de Montifault, du Vivier, et du Pré Naud, réunissant une trentaine de personnes.

Ce fut l'occasion pour les élus de présenter les projets en cours et à venir, et de répondre aux interrogations que ces projets peuvent susciter : arrivée de la fibre, jardin du partage, aménagements du centre bourg.



Les Palletais ont fait part de leurs questions diverses et variées relatives aux problématiques rencontrées et les élus ont répondu en décrivant les éventuelles contraintes : stationnements, manque de visibilité à certains endroits, terres agricoles en friches, déchetterie de la Haye-Fouassière...

Ce temps d'échanges apprécié par tous, sera renouvelé. Les élus iront à la rencontre des Palletais lors de rencontres similaires dans les prochains mois.



Expression plurielle

Le mot de la majorité

Depuis Mme Roucou, M. Douet puis M. Perrouin, les comités consultatifs ont toujours existé. Lors de notre arrivée aux affaires nous avons amplifié leur nombre. C'est un bien car ils rencontrent un véritable succès.

Une centaine de Palletais y sont inscrits, le taux de participation est supérieur à 80%. Il reste quelques places aux : Bâtiments, Finances, Développement économique, Animation de la ville, Communication. Vous êtes intéressés ? : 02 40 80 40 24 ou contact@mairie-lepallet.fr.

Ci-dessous quelques réalisations issues des comités :

Bâtiments : présentation des bâtiments et prise en compte des travaux à réaliser concernant l'accessibilité.

Villages et quartiers : découpage du territoire, organisation de rencontres, la 1^{ère} ayant eu lieu à la Cognardière début décembre.

Développement économique local : travail sur l'organisation de petits-déjeuners, avec les entreprises sur des thématiques précises.

Marché : mise en place d'un candélabre derrière l'église, avec accès électrique et eau durant le 1^{er} trimestre.

Patrimoine : réorganisation de l'arrière

de la place de l'église, réflexion autour du donjon.

Communication : mise en place d'Intra-Muros, création d'un nouveau site internet qui verra le jour courant du 1^{er} trimestre 2022.

Animation de la ville : Street-art avec les Tween, Pallet d'Arts (rencontre d'artistes locaux).

Environnement : jardins du partage.

Enfance et jeunesse : mise en place de modulaires, choix du prestataire de la restauration scolaire, réflexion sur les rythmes de l'enfant et les axes de travail pour répondre au PEDT, mise en place des jardins du partage.

Conseil des sages : Implantation de bancs sur la commune.

Affaires sociales : mise en place d'une aide pour favoriser l'accès aux activités sportives et culturelles pour les enfants.

C'est dans cet élan dynamique et serein, que l'équipe majoritaire vous présente ses meilleurs vœux 2022.

Le mot de la minorité

Nouvelle année, nouveau cycle, nouvelles résolutions. 2022 voit s'ouvrir de nouveaux projets et défis. Cela ne doit pas se faire sans vous.

Afin de commencer l'année en beauté, voici les thèmes auxquels nous sommes attachés :

- Redonner de la vigueur à notre marché afin qu'il retrouve des couleurs du début,
- Poursuivre notre écoute et continuer à relayer vos propositions dans le respect

et la bienveillance : apéros citoyens, permanences tous les premiers et troisième jeudi de chaque mois (rue de l'Hermitage), débats avec des enjeux actuels, ceci pour ne pas voir Soleil vert comme réalité.

- Être en veille afin de bien garder les yeux ouverts sur les projets tout le long du mandat que vous nous avez confiés. Les projets qui se dessinent doivent l'être avec vous car ils feront Le Pallet de demain.

Force de propositions, nous vous proposons d'échanger autour d'un projet alternatif cœur de bourg¹, consultable aux permanences et suivant vos disponibilités. Alliant les actes à la parole, dans un esprit d'ouverture, nous avons sollicité le Maire pour une présentation au conseil municipal du 14 décembre dernier. Sans succès. Toujours animés par votre implication, nous nous engageons à poursuivre nos échanges avec vous et nous vous rappelons la possibilité d'un référendum citoyen : Vous pouvez agir ! (nous avons un exemple proche de nous). Initiateurs de cette démocratie participative dans notre commune, nous vous proposons d'organiser cette consultation.

Toute l'équipe Le Pallet avec Vous vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Vœux de santé, de succès et réussites. Que 2022 vous réserve des bonheurs inattendus et des milliers de petites joies pour embellir votre vie.

« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. », Jacques Brel.

Le Pallet Avec Vous !

Les Amis des sentiers pédestres de Vallet

Randonnées pédestres à venir

- Samedi 8 janvier - 14h00
Le Landreau
06 30 97 57 89.
- Mercredi 12 janvier - 14h00
La Regrippière
06 77 10 97 77.
- Dimanche 16 janvier - 14h00
Vallet - 06 87 20 07 44
(Assemblée générale à 16h30)
- Jeudi 27 janvier
Saint Germain-sur-Moine
06 48 50 53 60.

+ d'infos :

Téléphoner à l'organisateur.
Le rendez-vous : parking du Champilambart à Vallet pour le covoiturage.
Ouvertes à tous. 2 € pour les non-adhérents.



Sèvre et Musique

« Les Chap' » à Oudon

L'association Sèvre et Musique a remporté un vif succès lors de sa prestation au marché de Noël d'Oudon, concert relayé par les réseaux sociaux notamment IntraMuros. Les notes ont raisonné indépendamment du froid et du vent, réchauffant le public par ces rythmes cubains. Petits et grands ont été ravis et attentionnés à la musique diffusée par le groupe.

Dimanche 28 novembre, « Les Chapalleros » étaient invités pour une manifestation hivernale en ouverture du marché de Noël organisé à Oudon. Entre reflets de la Tour sur le Havre, du vieux château en ligne de mire, des chichis, des cha-chas, des marrons chauds-chauds et la délicate odeur du vin chaud, la formation a effectué plusieurs sets toute au long de la journée. La prestation s'est déroulée sous une

atmosphère glaciale, mais embellie par une ambiance conviviale et chaleureuse. Elle fut ponctuée par notre tube « Mambo sapin » rappelant à chaque nouveau set cette belle période de Noël (*). Merci aux organisateurs pour leur accueil aux petits soins. Bonnes fêtes de fin d'année à tous les chouchous !

(*) Aux percussions, il y avait Nicolas (claves, guiro, cloches), Romain (congas), Philippe (timbales, guiro) et Raymond (batterie). Aux cordes électriques, Marc (basse) et Nicolas (guitare). Aux saxophones, Laurence au baryton, Francis et André au ténor et Alain à l'alto.

+ d'infos :

Association Sèvre et Musique :

Contact : 06 44 05 08 80 ou 02 28 07 23 62

Site : www.leschapalleros.fr

Facebook : www.facebook.com/lesChapalleros

Vidéo Corona Chacha : <https://www.youtube.com/watch?v=9ATCTy020u8>

Projet associatif

Belote, tarot et scrabble au Pallet ?

Vous plairait-il de vous retrouver hebdomadairement pour vivre des moments conviviaux au sein d'une salle communale pour aiguïser votre besoin de fleureter avec les dames, rêver de devenir roi, compter ardemment sur votre valet et devenir un as ?

Je vous propose de créer ou recréer une association : « Le club des cartes du Pallet ». Il me serait agréable de connaître si vous êtes intéressé (e) en m'indiquant vos coordonnées : nom, prénom, adresse, téléphone et mail (si vous en disposez)

afin de vous tenir informé(e) et vous faire savoir s'il y a suffisamment de participants pour créer ce club.



Et enfin, connaître si vous êtes susceptible de vous associer à moi pour en constituer les statuts mis à l'approbation des adhérents à l'occasion d'une assemblée générale.

Je vous invite à me joindre sur mon téléphone personnel 02 40 73 99 47, en écrivant à Philippe Rigollet 15 Le Bois Lambert ou en m'adressant un mail à philippe.rigollet@laposte.net.

Nota : Le contexte sanitaire actuel fait que je ne peux prédire que les rencontres puissent se faire dans un proche avenir mais gardons espoir de nous rencontrer bientôt.



Théâtre Animation Palletais (TAP)

Ouverture des réservations, le 24 janvier

Plusieurs façons de réserver :

- **Sur le site www.theatrelepallet.fr :** (pas de paiement en ligne) Nouveau site – nouvelle façon de réserver. C'est très simple. Plus besoin de créer un compte. Il suffit :
 - d'aller sur le site,
 - cliquer sur la case réservation, (en haut à droite),
 - choisir sa séance et le nombre de place,

(choix des places toujours possible)

- indiquer ses coordonnées,
- bien valider et vous recevrez un mail de confirmation de commande.

- **Par téléphone** au 02 40 80 49 45 (ne pas laisser de message sur le répondeur) : Lundi-jeudi de 18h00 à 20h00, vendredi de 17h00 à 19h00 et 1 heure avant chaque représentation.

• Sans réservation, c'est possible !

Appeler le 02 40 80 49 45 une heure avant la séance et nous vous renseignerons sur la disponibilité des places ou présentez-vous à la billetterie 30 mn avant le début de la représentation choisie.

Tarifs :

Adulte : 7 € - Enfant (5 à 12 ans) : 4 €.

Pour une bonne organisation, merci de venir minimum 30 mn avant le début de la séance afin de vous installer tranquillement dans la salle. N'oubliez pas votre pass sanitaire.

Dates :

19, 20, 25, 26, 27 février et 4, 5, 6 mars.

L'histoire : *Charlotte, Prudence, Yvette, Agnès et Raymond sont de paisibles retraités qui vont se retrouver en justiciers masqués pour défendre leur territoire. Vont-ils être démasqués par Jean-Baptiste, gendarme au flair particulier ? Qu'arrive-t-il à Sophie, la fille de Louise ? Et que vient faire un directeur de grande surface dans cette histoire ? Mais une chose est sûre : « Fallait pas les agacer ! ».*

Pour répondre à toutes ces questions, une seule solution, réserver vos places.

Amicale laïque du Pallet Dissolution de l'association

Après 76 ans d'existence l'Amicale Laïque du Pallet a été contrainte de se dissoudre. Et pourtant, n'avait-elle pas toute sa place dans le tissu associatif de notre commune ?

Les sections de l'amicale étaient dynamiques :

- lire et faire lire (lecture aux enfants de l'école publique),
- patchwork,
- caisses à savon,
- Pallet d'Art,
- BB signe,
- Fête de l'école publique,
- ludothèque,
- actions de soutien aux peuples en difficultés.

Malgré cela, devant le manque de volontaires bénévoles pour constituer un conseil d'administration, l'assemblée

générale extraordinaire a voté la dissolution.

Le conseil d'administration a alors désigné 2 mandataires (Michel Chenard et Joël Lemaître) chargés de solder les finances et le matériel. Le matériel a été redistribué ou vendu. Nous avons rendu les clefs et les locaux à la municipalité.

Quant aux finances :

La défense de l'école publique a toujours été la genèse des amicales laïques. L'amicale laïque du Pallet a toujours été au côté de l'école publique du Pallet. Le conseil d'administration avait prévu de lui octroyer la somme de 4 000 €, somme au bénéfice des activités proposées aux enfants. L'amicale a pu ajouter 420€, recette de la vente des cartes de géographie lors du vide-greniers.

Chaque section se constituant en association a reçu une somme de 1 000 €. Cela concerne BB signe qui fonctionne avec la Graine Bleue de Vallet, Animaje

qui a repris toutes les caisses à savon et matériel, et enfin la ludothèque. Bien entendu le solde ira à la fédération des amicales laïques conformément à nos statuts. Nous ne pouvons que nous féliciter de la reprise de la ludothèque par des bénévoles voulant continuer à faire vivre ce projet. Cependant à la lecture de la gazette de novembre 2021, il convient d'apporter les précisions suivantes à l'article de la Ludo du vignoble.

En ce qui concerne le tarif : effectivement la location du jeu était d'1 € pour 3 semaines et 18 € d'adhésion. Celle-ci comportait 2 parties : 16 € de cotisation reversée à la fédération des amicales laïques + 2 € de participation aux frais de fonctionnement de notre amicale.

Sachez que l'amicale laïque a cédé gratuitement l'ensemble de sa ludothèque, soit plus de 400 jeux et également ceux en bois réalisés par les bénévoles ainsi que du mobilier du local. Nous souhaitons à tout le monde associatif longue vie.



Ecole Astrolabe

Point sur notre projet « Nature à l'école » illustré par deux actions

Développement durable : « Devenez champion des ODD en testant vos connaissances ! »

Voici le thème abordé par les classes de CM1/CM2 lors de leur venue à la bibliothèque du Pallet, avec la participation de Maud Chasseloup, bibliothécaire du réseau des bibliothèques de la CCSL.

L'objectif : sensibiliser les enfants à l'écologie et au respect de l'environnement en lien avec les 17 ODD (objectifs du développement durable) de l'agenda 2030.

La séance a débuté par la lecture d'un album jeunesse, « Sur mon île » de Myung-Ae Lee : cette histoire traite avec poésie de l'existence du continent plastique et de ses impacts sur la vie et la survie de la faune des océans. Le continent plastique, c'est 80 000 tonnes de déchets, à perte de vue. Une gigantesque décharge qui flotte dans le Pacifique. Un échange a ensuite eu lieu à partir de cet album afin de lancer le



débat autour des actions à réaliser pour préserver la planète.

Puis les enfants ont été invités à partir à la découverte des livres présents dans la valise « Défi pour la planète » et à se questionner sur « comment devenir écoresponsable » à travers le jeu « Objectif planète durable ».

Cette animation s'inscrit pleinement dans le projet mené cette année par l'ensemble des classes de l'école, à savoir « La nature à l'école », thème qui va permettre aux élèves de se questionner sur la place qu'a la nature dans leur environnement proche, ainsi que la manière de la protéger, la préserver et la faire croître.

Les élèves de la classe de CE1-CE2 racontent leur sortie nature :

Le lundi 29 novembre nous avons fait une sortie sur la biodiversité avec Philippe et Dominique (association Bioto'p). Nous avons vu un merle et un rouge-gorge et

entendu un geai des chênes. Le merle est un oiseau courant. On peut reconnaître le mâle et la femelle. Le mâle est tout noir avec le bec jaune, la femelle est toute noire. Nous avons appris que des oiseaux peuvent être frugivores, ce qui veut dire qu'ils mangent des fruits, insectivores, ce qui veut dire qu'ils mangent des insectes, ou granivores, ce qui veut dire qu'ils mangent des graines.



Nous avons appris beaucoup de choses sur les orties comme, par exemple : quand on met de l'ortie dans une gamelle remplie d'eau et que ça macère, ça se transforme en engrais et c'est bon pour les plantes. On peut aussi faire de la soupe à l'ortie. Et c'est la plante nourricière de papillons.

Nous avons vu des trous de sangliers et appris qu'ils les faisaient en retournant la terre pour chercher des vers de terre.

Inscriptions à l'école publique Astrolabe

Pour l'année scolaire 2022-2023

Vous souhaitez visiter l'école publique Astrolabe et connaître son projet éducatif ? Vous voulez inscrire votre enfant pour la rentrée 2022 ?

Prenez contact pour un rendez-vous et une visite avec le directeur Christophe Barillot à ce.0440748z@ac-nantes.fr ou au 02 40 80 47 93.



Ecole Saint-Joseph

La vie de l'école

Bonne année 2022 !

Toute l'équipe enseignante ainsi que les associations de parents d'élèves APEL et OGEF de l'école St Joseph vous souhaite une très belle année 2022 à toutes et tous : une année d'espoir, de projets, de partage et de rires !

La cérémonie avant Noël

Les élèves de CM2 étaient tellement fiers de préparer l'histoire et de la lire au micro devant tous les élèves de l'école. Une grande première pour eux : lire devant une centaine de personnes, ce n'est pas rien. Sur la base du volontariat, 12 élèves se sont portés candidats pour effectuer cette belle mission. Bravo à toutes et tous !



Les remerciements des élèves d'Anne à Mme Barthelemy

Mme Barthelemy, la propriétaire du parc du Plessis a eu la jolie surprise de recevoir de la part des élèves de CP-CE1 de nombreux dessins avant Noël. Une manière de la remercier pour mettre régulièrement à disposition des élèves son magnifique parc, situé à 2 pas de l'école. Cadre idyllique totalement en adéquation avec le projet de l'année : « Plus de nature à St Jo ! ».

Un marché de Noël convivial

Une dizaine d'exposants locaux étaient présents le 4 décembre dernier dans la cour de l'école pour le traditionnel marché de Noël. Chaque classe a aussi réalisé de belles créations qui ont toutes été vendues : bravo pour votre créativité !

Merci à toutes les familles présentes qui ont aidé les associations de parents d'élèves pour le montage et le démontage. Et un grand merci au Père Noël qui, comme tous les ans, a donné de son précieux temps pour des séances photos avec les enfants (et pas que !). Des élèves, des familles et une bonne partie des anciens CM2 de l'école (ainsi que M. le directeur) se sont prêtés au jeu de la traditionnelle photo.

Portes ouvertes le samedi 22 janvier

Nos portes ouvertes se dérouleront le samedi 22 janvier de 10h00 à 12h00. Venez découvrir notre petite école et ses valeurs familiales, rencontrer l'équipe pédagogique et les associations de parents d'élèves.

Vous cherchez à inscrire votre enfant dans une école à taille humaine, avec une ambiance conviviale et des enseignants à l'écoute de leurs élèves ? Rendez-vous le 22 janvier prochain. Cela vous permettra de découvrir les récentes fresques des façades qui dynamisent notre environnement, nous pourrons aussi vous parler du projet de l'année autour de la



nature, de nos pratiques pédagogiques et nos nombreux événements. N'hésitez pas à venir pousser le grand portail !



Et si vous ne pouvez vous rendre disponible, contactez directement Sébastien Pujol, notre directeur par téléphone au 02 40 80 41 08 ou par mail : ec.pallet.st-joseph@ec44.fr afin de convenir d'un rendez-vous. Notre adresse : 21 rue du Plessis Guéry 44330 Le Pallet.



Prévention

Ateliers Nutrition au Pallet

La santé dans l'assiette : comment manger équilibré tout en se faisant plaisir ?

L'alimentation joue un rôle important sur notre santé. Un certain nombre d'affections (telles les maladies cardio-vasculaires, l'obésité, le diabète, ...) sont

en effet souvent les conséquences d'une alimentation inadaptée. Dans le cadre de ses actions de prévention, la MSA (Mutualité Sociale Agricole) Loire-Atlantique – Vendée met en place un cycle de 6 ateliers « La santé dans l'assiette » sur la commune du Pallet en partenariat avec le Clic Atout'Age et la mairie du Pallet. Animés par une diététicienne, ces

ateliers ont pour objectif de s'informer et d'échanger sur les clés d'une alimentation équilibrée. Ces ateliers permettent également de partager idées recettes, trucs et astuces afin d'allier équilibre alimentaire et convivialité.

En pratique :

Toute personne à partir de 55 ans peut s'inscrire quel que soit son régime de sécurité sociale.

Dates des ateliers Nutrition :

3, 10, 24 février, 3, 10, 17 mars 2022, de 9h30 à 12h00, salle polyvalente de loisirs, rue des Sports au Pallet.

Date limite des inscriptions :

Lundi 24 janvier 2022.

Tarif

10 € pour l'ensemble du cycle.

+ d'infos :

Pour vous inscrire, veuillez contacter : pôle Prévention MSA :

Mail : prevention_sante.blf@msa44-85.msa.fr

Tél : 02 40 41 30 83

Banque humanitaire

Prix national de la solidarité

Crise de la Covid oblige, la remise du prix national de la solidarité Selection Reader's Digest - Banque Humanitaire, prévue au parc du Futuroscope a été reportée, en petit comité à Paris à la Villa Modigliani, en présence du directeur de la rédaction du magazine Stephan Calmeyn, Jean-Marie Roussière, président de la banque humanitaire du Pallet et le chanteur Yves Duteil, extraordinaire parrain du prix Solidarité depuis des années.

Suite aux 9 500 votes des lecteurs et intervenants, l'association « Un enfant par la main » a obtenu le 1^{er} prix de 8 000 € remis à son président Alain Gibert et sa directrice Joëlle Sicamais. Cette association parraine des enfants démunis et réalise des projets dans leurs communautés en Afrique, Asie et Amérique latine. Le prix coup de cœur de la banque humanitaire de 2 000 € a



été attribué à l'association « Le SAMU de l'environnement » mettant en œuvre un dimanche d'intervention rapide au service de l'environnement, de la faune, de la flore et de la santé humaine.

Depuis de très nombreuses années, le prix Solidarité Selection Reader's Digest Banque Humanitaire distingue des femmes et des hommes qui consacrent leurs talents et leur énergie à aider les autres.

Aide aux démarches

Antenne France Services

Entre internet et vous, la connexion ne passe pas ? Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.



+ d'infos :

France Services Vallet - 3 boulevard

Contact : Stéphane Pusterle

Tél : 02 40 41 39 48

Mail : vallet@france-services.gouv.fr



Banque humanitaire

« Voyageur sans bagage »

« Rêve » est mon prénom dans toutes les têtes où je me glisse la nuit sans prévenir, sans faire de bruit au creux de l'oreiller. Je suis passé simple et futur compliqué à la fois apaisant ou cauchemar.

On m'appelle « Rêve » et je n'ai pas de frontière en voyageant dans l'infini du temps, à perdre la raison.

« Rêve » magicien, mystérieux, manège enchanté dans les yeux éblouis derrière les paupières fermées de l'enfant, qui voyage au pays du Bois Joli avec Pollux, Margotte, Ambroise et Zébulon, Tournicoti... Tournicoton...

Je suis caché dans le sourire endormi d'une jeune fille sur son jardin secret qui s'épanouit à l'aube.

Elle glisse ses pas dans une petite chapelle inondée de lumière, une petite bougie à la main pour accueillir des âmes bienveillantes et aimantes, respirer le silence sur les marches de l'autel pour une pincée d'éternité. Un papillon se pose sur son bras avec un mot d'amour en cherchant l'adresse d'une fleur. Sur ses ailes, la jeune fille s'envole dans le donjon sans toit d'un vieux château. Une vieille femme, la diseuse est là, penchée sur un parchemin près de son écritoire récitant des phrases de bienveillance de poètes disparus.

« Ecoute Petite : Des millions de fleurs s'ouvrent sans force, toi aussi, ne force rien, toute chose arrive au bon moment, ce qui est écrit dans le cœur n'a pas besoin d'agenda et c'est le plus bel endroit du monde. L'âme d'une belle personne est un havre de paix où le cœur s'abandonne, sans honte, ni secret, elle

est le grand feu qui réchauffe le corps comme un coin de ciel bleu. Alors jeune fille, n'aie plus peur, apprend à écrire tes blessures sur le sable et à graver tes joies dans la pierre ».

« Rêve » étrange et pénétrant, si loin et si proche, peut être venu de siècles disparus ?

Tout se déchire et tout s'enfuit dans ce royaume extraordinaire de l'illusion, sur ce théâtre d'ombre et de lumière. A 3 heures du matin, c'est le rêve éveillé de grands-parents pour leurs enfants, petits-enfants dans une présence silencieuse et tendre mêlée de peur et de joie profonde pour se perdre dans leurs sourires sur les secrets de la nuit.

« Rêve » s'enfuit maintenant, sans bagage comme il est venu pour voyager dans une autre tête, un autre cœur dans le mystère de la vie. Comme le ciel et la mer sur le sable mouillé, le rêve sans fin s'envole à l'infini dans un très vieux destin qu'on n'a jamais compris. C'est la marche du temps de voyage en voyage, de visage en visage, couché dans le sommeil parfois sur l'autre rive.

Les secrets de la nuit sont comme les pages d'un vieux livre oublié.

« Rêve », tu es encore là sur le grand tableau noir où je trace ma signature pour me dire : « J'existe même si le temps à passé avec juste ce dessin de toi : voyageur sans bagage ».

Rêvons d'une année meilleure pour 2022.

Texte de Jean-Marie Roussière.
Exclusivité banque humanitaire.

Banque Humanitaire

Sortie de deux films

La banque humanitaire sort 2 films pour rêver et réfléchir :

« Féerie sous-marine »

Ce film poétique et relaxant présente des images exceptionnelles des fonds sous-marins des 5 continents. Durant des années, Michel Vrignaud, le réalisateur, est parti avec ses plongeurs pour découvrir le monde extraordinaire des océans avec pour récompense une palme d'or au festival d'Antibes. Il a ensuite cédé ses droits d'images à la banque humanitaire pour faire passer ce message : « Protège ma planète ».

« Les droits et les devoirs »

C'est une véritable production pédagogique, inédite et variée que présente Jean-Marie Roussière, président de la banque humanitaire, autour de 30 thèmes très actuels. Ce film est destiné à tous les âges, aux associations mais aussi aux établissements scolaires, etc. C'est une opportunité et un besoin urgent pour notre société ayant perdu bien des repères et les valeurs fondamentales de l'être Humain qui a oublié le sens de la vie.

Le chanteur Yves Duteil et le groupe Tri Yann apportent leurs participations dans les musiques et chansons avec bien d'autres acteurs comme le magazine « Selection Reader's Digest », l'association « Transmission », et un ancien voyageur qui apportent des images de grande beauté du monde.

Les 30 thèmes sont présentés par un jeune garçon de 12 ans, de l'école du Puy du Fou, qui étonne dès le début du film avec « ma religion, mon pays, ma vie c'est de faire le bien » et des moments forts sur la pollution, la vie, les secours, le sport, la culture, les guerres, la famille, le passé, l'amour, la pauvreté, les animaux, le respect, l'école et un regard sur notre monde... Pour que la mémoire n'oublie jamais.



AFFICHAGE LIBRE



N'hésitez pas à suivre les actualités du Pallet sur le Facebook de la mairie ou en vous inscrivant à la newsletter de la municipalité sur simple demande par mail : contact@mairie-lepallet.fr



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.